



**mouvement
contre
le racisme
et pour l'amitié
entre les peuples**



le pont transcouleur

***Le mot "race" disparaît de la législation française.
Le racisme, lui, est toujours bien là !***

SOMMAIRE

1 - Edito. Le mot "race" disparaît de la législation française. Le racisme est toujours là !

3 - J'ai même rencontré des tziganes heureux

4 - Les abolitions de la traite et de l'esclavage.

**6 - "Histoire et enjeux"
Israël/Palestine : un regard juif sur l'apartheid israélien**

7 - Semaines 2013 d'éducation contre le racisme.

8 - Race ou pas race ?

Le 16 mai 2013, l'Assemblée Nationale a adopté une loi supprimant le mot « race » du Code pénal, du Code de procédure pénale et de la loi du 29 juillet 1881 sur la liberté de la presse. Pour le rapporteur de la proposition, Alfred Marie-Jeanne, « le mot "race", ce concept aberrant, ayant servi de fondement aux pires idéologies, n'a pas sa place dans notre ordre juridique ». Il reste à supprimer ce mot de la Constitution, ce qui était l'une des promesses de François Hollande pendant la campagne présidentielle.

Le MRAP se réjouit de cette initiative : il y a longtemps que ses militants affirment qu'il y a une seule race, la race humaine.

Mais, hélas, la disparition du mot n'entraînera pas la disparition du racisme !

Les thèses racistes et xénophobes prennent aujourd'hui une large place : 69% des Français estiment qu'il y a trop d'immigrés (contre 47% en 2009). Le rapport de la CNCDDH (Commission Nationale Consultative des Droits de l'Homme) indique une hausse de 23% des menaces et actes racistes. On constate également une importante banalisation de l'islamophobie : dans une enquête IPSOS de février 2013, 74% des sondés considèrent par exemple que « la religion musulmane n'est pas compatible avec les valeurs de la République ».

Ces derniers mois, ont resurgi des idées profondément réactionnaires sur la société : le mouvement d'opposition au mariage pour tous a souvent débouché sur des manifestations d'homophobie violentes et inacceptables. Trop de media ont prêté une oreille complaisante aux slogans qui s'exprimaient à cette occasion. Par contre, on les a peu entendus parler des milliers de manifestants qui défendaient l'égalité des droits pour toutes et tous.

Les partis d'extrême-droite, le Front National exploitent le désarroi produit par le chômage, les emplois précaires, les temps partiels imposés qui entraînent une désespérance sociale, une angoisse de l'avenir, touchant une partie croissante de la population, en France, comme dans les autres pays européens.

Le Front National se présente comme un recours possible. Ses diatribes contre les gouvernants, l'exploitation des cas de corruption trouvent des échos, masquant son véritable programme, anti-social, raciste et xénophobe et détour-

Juin 2013

N° 92

nant la colère contre les immigrés et les étrangers.

En même temps, une partie de la droite est visiblement tentée de le rejoindre pour des raisons autant idéologiques qu'électorales.

Dans ce cadre inquiétant, le combat contre le racisme est aujourd'hui un enjeu majeur pour les organisations démocratiques comme la nôtre.

Pourtant, les réponses gouvernementales ne sont pas à la hauteur de cet enjeu !

Le Ministre de l'Intérieur appelle à « poursuivre le travail de démantèlement et d'évacuation des campements roms », prétendant que ces familles refusent de s'intégrer et allant ainsi dans le sens de l'extrême-droite qui diffuse de fausses rumeurs sur les avantages dont bénéficieraient les Roms et les présente systématiquement comme des délinquants. Des solutions existent et doivent être recherchées sur tout le territoire pour que ces citoyens européens voient leurs droits reconnus et puissent trouver des conditions d'existence dignes.

La régularisation des sans papiers reste une revendication majeure du MRAP. Mais, la circulaire du 28 novembre 2012 dresse des obstacles insurmontables : exigence de 5 ans de présence en France alors que des familles sont là depuis 3 ou 4 ans, que leurs enfants ont eu le temps de s'intégrer dans les écoles et d'apprendre le français ; nécessité de présenter des preuves de travail, contrats ou fiches de paie alors que, justement, ces personnes n'avaient pas le droit de travailler et étaient réduites à un travail clandestin avec toutes les situations d'exploitation que cela suppose. Là encore, les militants du MRAP continuent d'exiger une autre politique d'immigration et de défendre le droit de ces personnes à s'installer durablement.

Et que dire du droit de vote des résidents étrangers ! Le 16 mai dernier, le Président de la République déclare : « après les élections municipales, comme il n'y aura plus d'enjeu, un texte sera soumis au Parlement, et le Parlement en fera l'adoption qu'il souhaite ». De qui se moque-t-on ? Cette reculade est injuste et scandaleuse : elle écarte d'une véritable citoyenneté des étrangers qui travaillent ici, paient des impôts, participent pleinement à la vie sociale dans leur commune. Ils doivent aussi participer à la vie démocratique. Le MRAP va continuer à exiger ce droit avec le Collectif Droit de vote 2014.

Devant les dangers qui menacent notre société, notre vigilance doit être de tous les instants, notre mobilisation ne peut pas faiblir !

Françoise Thoumas

Un mineur isolé étranger est avant toute chose un mineur

Ils sont environ 6000 à arriver en France chaque année (une centaine en Loire-Atlantique). "L'intérêt supérieur de l'enfant doit primer" sur les enjeux relatifs à la politique des flux migratoires rappelle le défenseur des droits. La prise en charge ne doit être subordonnée à aucune condition de nationalité ou de régularité du séjour.

Mais souvent ils sont accusés de mentir sur leur âge, leur situation familiale, les risques qu'ils encourent ; certains sont renvoyés à leur errance.

Il faut changer totalement la manière d'envisager la situation des MIE. Ce n'est pas un flux migratoire de plus à juguler mais ce sont des enfants en situation de grande vulnérabilité qu'il faut protéger.

87ème congrès de la Ligue des droits de l'Homme

Le 87ème congrès de la LDH s'est tenu du 18 au 20 mai à Niort sur le thème des rapports stratégiques entre l'économie sociale et solidaire et les droits de l'Homme.

La LDH entend proposer à ses adhérents les lignes directrices de son action pour les deux années à venir, et évoquer les défis à relever un an après un changement majeur de la conjoncture politique.

Le texte d'appel pour un renouveau de la démocratie s'interroge sur les crises à l'œuvre dans notre société, sur l'enjeu central de la démocratie dans cette phase historique. Il réaffirme le caractère indivisible des droits sociaux et politiques et souligne les risques de dérives xénophobes. Il inscrit les rendez-vous électoraux dans un contexte de confrontations prévisibles multiples.

J'ai même rencontré des Tziganes heureux *

Des expériences positives dans l'agglomération nantaise

Il suffit d'écouter les conversations, de regarder la télévision ou de lire le dernier rapport de la Commission Nationale Consultative des Droits de l'Homme (CNDCH) pour le constater et le déplorer. Plus que d'autres populations, les Roms pâtissent d'une représentation extrêmement négative dans l'opinion publique.

Instrumentalisées par certains responsables politiques, ces images, basées sur la peur, la méconnaissance, les idées reçues ou les rumeurs, contribuent ainsi, dans un contexte de crise, à en faire des boucs émissaires idéaux.

Pourtant, ni ces clichés, ni la situation extrêmement précaire de beaucoup de familles ne doivent faire oublier certaines réussites. On n'a pas manqué, à raison, de mettre en évidence, le parcours exemplaire d'Anina Ciuciu, auteur avec Frédéric Vielle, du récit "Je suis Tzigane et je le reste. Des camps de réfugiés roms jusqu'à la Sorbonne" (City, 2013). Plus près de nous, Christina, dont la famille, venue de Roumanie il y a 8 ans, vit dans une cité nantaise, a fait il y a un an la une des journaux pour avoir reçu au Sénat la médaille d'or de meilleure apprentie de France.

On pourrait penser qu'il s'agit là d'exceptions. Il existe des formes d'intégration plus discrètes mais tout aussi réelles, comme celle de ce jeune musicien qui, tout en perfectionnant ses compétences artistiques, a trouvé un emploi dans un centre de formation. Ou tous ces adultes qui signent des CDI parce que les employeurs apprécient leur travail.

Ces "réussites" ne doivent rien au hasard. Résultats de la volonté des intéressés, de la solidarité active de militants et d'associations citoyennes et du soutien de quelques élus, elles constituent des exemples à suivre et des raisons d'espérer.

Comment ne pas citer ici l'expérience de la commune d'Indre, 4 000 habitants, située en bord de Loire, à 8 km à l'ouest de Nantes ? "Fin 2009, une quarantaine de familles roms, indésirables à Nantes, tractant des caravanes hors d'âge, arrivent à Indre. Dès le lendemain, le maire décide de mettre un terme à ce qu'il appelle "la politique de la patate chaude", en refusant de les expulser à son tour. Grâce à l'engagement sans faille d'une poignée de citoyens et d'élus mobilisés par ce combat collectif et politique, les familles resteront 18 mois, avant qu'une solution digne et pérenne soit trouvée."** Cinq familles resteront au Village de la Solidarité.

Cette belle histoire a fait l'objet d'un film documentaire d'une heure intitulé "Cause commune". Sa réalisatrice, Sophie Averty, a fait partie de ces Indrais qui ont

suivi le maire. C'est dans cette même commune qu'a été réalisé par l'association Roms avec des femmes roms un livre de recettes, "De Punghina à Indre". Fruit des travaux d'un atelier cuisine fonctionnant depuis février 2011, cet ouvrage collectif comprend aussi des portraits et des témoignages sur la culture romani.

Il faudrait également évoquer l'engagement d'autres communes de l'agglomération nantaise qui ont, avec un accompagnement social approprié, accueilli plusieurs familles sur des terrains conventionnés ou en HLM. Un proverbe romani dit : "Après la malchance vient la chance".

Là où nous sommes, contribuons à donner cette chance à ces populations, c'est-à-dire à chan-



ger notre regard, à leur tendre la main et à défendre, avec elles, des Droits qui sont aussi les nôtres.

François Levent

*Titre d'un film yougoslave réalisé par Aleksandar Petrovic (1967)

**Extrait de la présentation du film "Cause commune"

BRÈVE

Incendie d'un immeuble occupé par des Roms : 3 morts à Lyon

A Lyon, lundi 13 mai, l'incendie d'une usine désaffectée habitée par 200 Roms a fait trois morts (deux femmes et un enfant de 12 ans).

Cela m'empêche pas le Ministre de l'Intérieur qui ignore superbement sa propre circulaire de l'été 2012, d'appeler à "poursuivre le travail de démantèlement et d'évacuation des campements". Mais poursuivre les expulsions sans solution pour les personnes concernées, ce n'est que déplacer le problème. Poursuivre les expulsions sans solution, c'est encourager la stigmatisation des personnes victimes de ce que le Ministre de l'Intérieur prétend combattre.

Les abolitions de la traite et de l'esclavage furent des avancées importantes pour l'Humanité

10 mai 2013 : Intervention du MRAP et de la LDH de la région nazairienne

« Pour une commémoration militante "de la traite, de l'esclavage et de leurs abolitions" contre l'exploitation de l'Homme par l'Homme, contre le racisme, pour l'émancipation humaine »

Ces abolitions furent le résultat des luttes des abolitionnistes comme l'abbé Grégoire, Condorcet, Schoelcher et surtout des luttes des esclaves eux-mêmes (quelques héros de légende et beaucoup d'anonymes) : marronnages, révoltes, résistance au travail servile, résistance aussi à l'acculturation par, notamment, la pratique clandestine des cultes d'origine...

Alors que l'on commémore à juste titre les luttes des abolitionnistes, celles des esclaves sont trop souvent méconnues, oubliées, voire occultées. La première abolition décrétée par la convention le 4 février 1794 sous l'impulsion d'un colon blanc, d'un mulâtre libre et d'un ancien esclave noir fut précédée le 22 août 1791 par une grande insurrection de près de 50 000 esclaves à Saint-Domingue. On oublie aussi que Bonaparte rétablit l'esclavage par la force en 1802 et qu'en 1803 ce sont des esclaves qui fondèrent à Haïti la première « République Noire » en battant les troupes de celui qui allait devenir Napoléon 1er.

Le décret de l'abolition de l'esclavage signé le 27 avril 1848 par le gouvernement de la 2ème République fut adopté sous l'impulsion des abolitionnistes républicains comme Victor Schoelcher. Il était aussi le résultat des luttes des esclaves et de la situation économique, le travail servile devenant de moins en moins "rentable".

Ce fut un grand progrès vers la liberté et la dignité pour tous les hommes et les femmes. Mais la situation concrète des anciens esclaves ne changea pas radicalement du jour au lendemain. Ceux qui, à l'annonce de l'abolition, avaient quitté la plantation de leurs propriétaires, furent sommés d'y retourner pour « remercier la République de leur avoir donné la liberté ». Un « décret contre le vagabondage » fut pris pour les y contraindre. L'humanisme généreux des abolitionnistes n'était pas exempt de paternalisme. Ils estimaient généralement que les anciens esclaves ne pouvaient devenir citoyens de plein droit qu'après un long apprentissage. On pouvait être abolitionniste et favorable au colonialisme.

Le décret d'abolition de 1848 mit fin au système esclavagiste. L'exploitation de l'Homme par l'Homme et le racisme ne furent pas abolis pour autant.

Engagisme et colonialisme ont pris le relais de l'esclavagisme

L'engagisme fut une forme de salariat contraint imposé à des travailleurs immigrants et aux affranchis des colonies des Antilles et de l'Océan Indien. Il est apparu pour faire face au manque de main d'œuvre servile, il a pris une grande ampleur après l'abolition avec le recrutement massif de travailleurs venant essentiellement de l'Inde (mais aussi de Madagascar, de Chine, d'Afrique, des Comores). Les engagés n'étaient certes pas propriété de leur employeur, mais les contrats étaient très désavantageux pour eux. Leurs conditions de travail différaient peu de celles des esclaves. **Pour les travailleurs immigrés il s'apparentait à du « servilisme » et pour les anciens esclaves affranchis en 1848 à du « travail forcé ».**

Parallèlement dans les pays d'Afrique notamment, le code de l'indigénat prit le relais du code noir de 1685. « Les nègres » n'étaient plus des « biens meubles », mais « Des indigènes » « sujets de la République ». Le recours au travail forcé était pratique courante.

Colonialisme et esclavagisme ont des fondements communs: quand le colonialisme sera-t-il déclaré « crime contre l'humanité » ?

L'esclavagisme... un passé encore présent

Le « code noir » de 1685 - censé freiner les abus des maîtres - codifie le statut des esclaves. Ils faisaient partie du patrimoine des maîtres. Toute personnalité civile et juridique leur était déniée et la religion catholique leur était imposée. Il ne fut aboli qu'en 1848. « L'engagisme » s'est perpétué jusque dans les années 1930. Le code de l'indigénat de 1881- ne fut abrogé qu'en 1945. C'est seulement en 1919 que la Société des Nations (SDN) a condamné la traite et prescrit l'abolition du travail servile. Mais un peu partout dans le monde subsistent des formes d'esclavage s'apparentant à celui des siècles précédents.

Le 10 mai, ne peut pas être une simple commémoration d'un passé révolu. L'esclavage ce n'est pas que de l'histoire. Ce crime contre l'Humanité continue à marquer durablement nos sociétés, les rapports humains et les mentalités, non seulement en Afrique et dans les ex-colonies mais aussi ici...

En Afrique, où le néocolonialisme perpétue des rapports de domination et de sujétion.

Dans les départements et territoires d'outre mer, où les langues créoles - une victoire des esclaves contre la déshumanisation- restent déconsidérées. En Guadeloupe, les 44 jours de grèves et de manifestations du LKP contre la « profitation » en 2009 montrent que la mémoire de l'esclavage continue d'irriguer les luttes d'aujourd'hui.

Ici, avec l'utilisation de travailleurs étrangers low-cost et l'exploitation des travailleurs sans papiers, le droit du travail et les droits humains régressent et le racisme progresse.

Si les fers ont été enlevés, de nouvelles « chaînes », économiques, sociales, psychologiques ou idéologiques les remplacent. Aucun système économique ne justifie que des humains soient exploités par d'autres humains.

Commémorer « la traite, l'esclavage et leurs abolitions », est pour nous un « devoir de mémoire » destiné à vaincre le racisme et à affirmer l'égalité des droits pour tous, l'égalité de dignité de tous les êtres humains.



« Je ne suis pas un esclave et je ne veux pas que les ouvriers de ces chantiers deviennent des esclaves »

Interview d'un ouvrier étranger d'une sous-traitance d'Aker Yard devant le monument nazairien commémorant l'abolition de l'esclavage (octobre 2008, émission Arte Zoom Europa)

Racisme et xénophobie en France

Dans son rapport 2012, la Commission nationale consultative des droits de l'homme (CNCDH) s'inquiète d'un retour de l'antisémitisme et de l'augmentation du nombre des actes contre les musulman-e-s. Elle consacre un chapitre important aux discriminations dont sont victimes les Roms. Beaucoup de Français considèrent comme avéré le lien entre immigration et sentiment d'insécurité, et pour bon nombre d'entre eux l'image de l'étranger parasite perdure.

Pour elle, l'efficacité de la lutte contre le racisme, l'antisémitisme et la xénophobie doit procéder d'une approche globale et intégrée.

La synthèse de la CNCDH est consultable ici :

http://www.cncdh.fr/sites/default/files/dossier_de_presse_cncdh_racisme_2012.pdf

Droit d'asile : un système à bout de souffle

A la fin 2012, 177.000 personnes se trouvaient sous la protection de la France. Mais, Les associations de la Coordination française pour le droit d'asile (CFDA) dénoncent l'incohérence d'une logique qui porte atteinte aux droits des demandeurs.

Les délais sont de plus en plus longs. La gestion par les préfetures complique l'accès matériel à la procédure. Les conditions d'accueil se résument aux dispositifs d'urgence ou à la rue.

La course à la réduction des délais et la lutte contre de prétendus "détournements de procédure" doivent céder la place à une réflexion d'ensemble pour assurer l'accueil et la protection des réfugiés.

"HISTOIRE ET ENJEUX"

Cet ouvrage de 280 pages retrace les 25 ans de l'association nantaise Pays de Loire Gaza Jérusalem à travers des témoignages, des photos, une revue de presse.

25 ans de solidarité, d'actions bénévoles, d'échanges entre des quartiers de Saint-Herblain, Nantes, Saint-Nazaire, Bouguenais, Rezé et des villes de Palestine, Maroc (Agadir), Algérie, Tunisie, défilent sous nos yeux. Le résultat, c'est la constitution de réseaux, la mise en place de formations (300 stagiaires dans des domaines très différents, administratif, hôtelier, berger, infirmier... certains devenus à leur tour formateurs), l'implication de 2 500 jeunes, l'engagement des collectivités.

Ce sont des illustrations concrètes de l'Amitié entre les Peuples.

"Plus de 25 000 personnes ont soutenu ou participé à nos initiatives.

Ces actions d'échanges ou humanitaires nous ont permis de dépasser nos préjugés et d'apprécier le savoir faire de nos hôtes, de construire des liens d'amitié durables, ce que traduit bien ce livre.

L'association a su répondre aux attentes de nos partenaires tout en maintenant un lien social et culturel entre les personnes".

En vente 18 € : chèque à l'ordre de Pays de Loire Gaza Jérusalem, 9 rue Alexandre Fourny 44200 Nantes

Jean-Claude Valomet

ISRAEL/PALESTINE:

Un point de vue juif sur l'apartheid israélien.

Fin avril le **Comité de solidarité avec la Palestine** de la région nazairienne recevait Pierre Stambul pour une conférence autour de son livre Israël-Palestine : Du refus d'être complice à l'engagement.

Co-président de l'**Union juive française pour la paix**, militant syndicaliste révolutionnaire de l'Ecole Emancipée puis d'Emancipation, Pierre Stambul se présente également comme juif laïque et athée. Cette identité issue d'une histoire familiale empreinte du génocide nazi, de la résistance à l'oppression et à la barbarie. Celle-ci lui fut transmise par des parents communistes du Yiddishland (1) révolutionnaire et réfugiés en France. Sa mère militante de la M.O.I.(2) eut sa famille exterminée. Son père rescapé du Groupe Manouchian survécu à la déportation à Buchenwald.

La soirée fut introduite par un documentaire sur la résistance à la colonisation du village palestinien de **Nabi Saleh**, témoignage de ses habitant-es sur l'occupation israélienne et l'oppression subie. Le film plaça immédiatement le public au fait de la violence coloniale à l'œuvre dans toute la Palestine occupée.

Pour comprendre cette violence des forces d'occupation israéliennes, Pierre Stambul rappela qu'un des éléments structurants de l'idéologie et de la politique sioniste est le **complexe de Massada**, ce sentiment que les juifs sont universellement haïs et assiégés, qu'ils ne peuvent se défendre que par eux-mêmes, et que le suicide est préférable au compromis.

Ainsi, l'instrumentalisation du génocide des juifs d'Europe et de l'antisémitisme sert une politique criminelle contre les palestiniens. Pourtant Israël n'a aucun droit de propriété sur l'antisémitisme ou le génocide, et en aucun cas les Palestiniens n'ont à payer pour les crimes du nazisme, ou les persécutions antisémites qui l'avaient précédé en Europe. A contrario, les similitudes idéologiques entre ce qui mène au fascisme, le rejet et la négation de l'autre, et ce que pratiquent quotidiennement les dirigeants israéliens mériteraient d'être davantage examinées. Car, comme le soutient l'historien israélien Shlomo Sand, la revendication d'un État juif et démocratique est un oxymore, une contradiction absolue, puisque le droit international stipule que tous les citoyens d'un pays doivent avoir les mêmes droits, indépendamment de leurs origines ou croyances.

A ce jour la politique israélienne achève de détruire toute possibilité d'un État palestinien viable, et Israël persiste dans sa construction d'un État ethnique, d'un État juif. Il ne pourra donc y avoir de paix sans dépassement du sionisme. La paix supposerait la fin de l'occupation et de la colonisation, le partage des terres et des richesses, l'égalité des droits entre 6 millions de Palestiniens et les 6 millions d'Israéliens qui vivent ou survivent aujourd'hui entre la Méditerranée et le Jourdain, ainsi que le droit au retour des réfugiés palestiniens.

Pour y parvenir, il faut caractériser l'idéologie sioniste avec des mots justes : colonialisme, apartheid, discrimination, racisme, crimes de guerre... Pour cela il existe une minorité anticolonialiste israélienne qui lutte et qui résiste, avec qui il est indispensable d'entretenir des liens, et dont il faut faire connaître les actions de solidarité avec la population palestinienne (Centre d'information alternatif, Anarchistes contre le mur, Coalition des femmes pour la paix...) et bien sûr la population palestinienne dont il faut faire connaître encore et toujours les persécutions.

Il faut également mettre en cause l'impunité d'Israël devant le droit international, et lutter pied à pied contre le soutien inconditionnel dont cet État bénéficie auprès des puissances occidentales qui ont toujours favorisé et soutenu cet implant surarmé de l'Occident au Proche Orient.

La campagne B.D.S., Boycott – désinvestissement – sanctions, est un levier d'action qui doit prendre de l'ampleur pour lutter contre une politique criminelle contre les palestinien-ne-s et suicidaires pour les israélien-ne-s(3), voire pour les juifs du monde entier.

Philippe Dubacq

• **A lire** Pierre Stambul, Israël-Palestine, Du refus d'être complice à l'engagement, Editions Acratie, 2012, 600 pages, 25 euros. Dans les bonnes librairies ou auprès de l'éditeur : Acratie, L'Essart – 86310 La Bussière.

• Comité de solidarité avec la Palestine de la région nazairienne (CSPRN) comite-solidarite.palestine@laposte.net, qui édite une revue de presse hebdomadaire sur les violations israéliennes des droits humains dans les Territoires palestiniens occupés diffusé par courriel.

• **Informations sur la campagne BDS** : <http://bdsfrance.org/>

• **Actualités de l'UJFP** : <http://www.ujfp.org/>

(1) Le **Yiddishland** est l'appellation donnée à un vaste espace - entre la Baltique et la Mer Noire - dans lequel s'inséraient les communautés juives d'Europe orientale avant leur destruction lors de la Seconde Guerre Mondiale. Ce continent n'ayant ni centre ni vrais contours était peuplé de plus de onze millions de personnes dont la langue principale était le yiddish (langue germanique avec des apports hébreux et slaves)

(2) La **Main d'Oeuvre Immigrée (MOI)** est une organisation fondée en 1924 par le PCF pour regrouper les travailleurs étrangers immigrés en France et favoriser la solidarité entre ces membres tout en respectant leurs spécificités culturelles. Durant la guerre, la MOI constituera l'avant-garde des Francs Tireurs et Partisans (FTP-MOI) et donnera à la Résistance ses groupes les plus actifs dont le plus connu est celui de Missak Manouchian ("L'Affiche Rouge"). Plusieurs de ses membres participeront en 1949 à la création du MRAP.

(3) **Neve Gordon**, universitaire israélien : « *je suis pour le boycott, c'est la seule façon de sauver mon pays* »



Semaines 2013 d'éducation contre le racisme à Saint-Nazaire

115 élèves du collège Pierre Norange ont participé dans la bonne humeur aux différents ateliers proposés par le MRAP, l'OMJ ou Démocratie et Courage. Le thème 2013 était "Etrange, Etranger, Etrangeté".

Salle comble à Cinéville pour la première de "Les deux rives, mes deux rêves": ce film a été réalisé par des jeunes de la Maison de Quartier de La Bouletterie encadrés par Badre Belhaja et Kader Merniz et sur une suggestion en 2012 du Collectif organisateur des Semaines d'éducation contre le racisme. Il retrace les parcours de personnes nées en Italie, en Algérie... et venues s'installer à Saint-Nazaire. Même succès lors de sa projection dans la Maison de Quartier.

Des expositions de dessins d'enfants du monde entier circulent depuis mars dans la ville. On le doit au centre culturel Espéranto de Saint-Nazaire.

Françoise Mahé

Race ou pas race?

Le MRAP et beaucoup de ceux qui luttent contre le racisme affirment : « les races n'existent pas » et plusieurs initiatives ont été prises récemment pour supprimer le mot race de notre arsenal juridique et même de la Constitution... Paradoxe : d'un côté on affirme que "les races n'existent pas" et de l'autre "le racisme existe" et il aurait même tendance à se développer...

Magali Bessonne (*) avec son livre "Sans distinction de race?" peut nous aider à sortir de cette contradiction: Pour elle, les races existent par construction raciste. Même si certaines de ses thèses paraissent en contradiction avec les positions de notre mouvement, elles nourrissent le débat.

Michel Le Déan

Magali Bessonne : "Sans distinction de race ? une analyse critique du concept de race et de ses effets pratiques" Éditions VRIN philosophie concrète: www.vrin.fr 24€

EXTRAITS :

«...il faut pouvoir nommer la réalité. Tout comme s'interdire de penser les catégories raciales ne les fait pas disparaître, les nommer ne revient ni à les créer, ni à les valider...» p.12

«Les races existent par construction, par sélection arbitraire de certains traits érigés en signes différentiels, opérée dans des contextes historiques où cette sélection servait un système d'organisation politique, économique et social. La race et les catégorisations raciales appartiennent à une idéologie de justification des inégalités politiques, économiques et sociales. Ces inégalités sont toujours au cœur de la structure actuelle de notre société, d'autant plus robustes qu'on s'interdit de les y débusquer.» p. 19

«la catégorisation raciale est le produit historiquement, économiquement, politiquement déterminé de nos structures sociales»... «La race est une construction sociale» p. 150

«Escamoter la race n'a pas permis la disparition du racisme, bien au contraire. C'est d'abord que la substitution euphémistique a un effet de masque. Elle crée l'illusion qu'il n'y a plus de racisme puisqu'on ne parle plus de «races». Ce faisant, elle ouvre la voie à un racisme d'autant plus institutionnalisé, d'autant plus «décomplexé», qu'il peut revêtir un aspect respectable. L'euphémisation des discours a contribué à renforcer la mutation du racisme, depuis un racisme fondé sur l'essentialisme biologique vers un racisme fondé sur l'essentialisme culturel.» p.15

«La France est loin d'être « aveugle aux couleurs » ou « indifférente aux différences raciales » et proclamer qu'elle l'est, qu'elle devrait l'être, que la loi l'est, que le citoyen français est a-racial, ne suffira pas, n'a pas suffi, ni à supprimer les injustices raciales, ni même à mettre les dispositifs organisationnels des institutions ou des comportements sur la bonne voie. Afin de proposer une théorie critique de la « justice raciale », il faut donc commencer, ici et maintenant, par oser parler de race. Il ne s'agit pas d'introduire un nouveau concept»... « Il ne s'agit pas non plus de favoriser "le retour de la race"»... «Il s'agit, obstinément, de s'efforcer de montrer que la race n'a jamais disparu de nos horizons de pensée, qu'elle s'avance désormais masquée.» p. 193

"Il faut donc d'abord déconstruire la race, inlassablement répéter qu'il n'y a rien dans l'idée de race qui corresponde à une « évidence naturelle ». «Il faut se donner les moyens de montrer que la race, comme catégorie construite, a fait partie intégrante d'un discours de justification des inégalités sociales qui ont durablement structuré notre société. Il faut ensuite montrer que les catégories raciales façonnent toujours les croyances, les attitudes et les pratiques actuelles, même celles qui ne s'autorisent plus à parler en termes explicites de "race" » p. 19

(*) Magali Bessonne est maître de conférence en philosophie politique à l'Université de Rennes 1 et membre de l'Institut Universitaire de France.

Pour connaître et adhérer au M.R.A.P.

Site national : <http://www.mrap.asso.fr>



Permanence tous les mercredis de 14h.30 à 16h.

Maison des Associations - 11, rue du Prinquiau - **44 100 - Nantes** -
Tél./Fax/Répondeur 02 40 58 08 09 ; courriel mrapnantes@hotmail.com



Point de rencontre tous les 2èmes lundis du mois à 20h.30

Maison des Associations (Agora) - 2bis rue A. de Mun - **44 600 - Saint-Nazaire**
Tél./Fax./Répondeur : 02 40 53 32 35 ; courriel mrap-saint-nazaire@orange.fr
Web : <http://mrap-saintnazaire.org>